

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 29 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 29 Juin 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Valérie ROMAIN, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Jean CAYRE), Christian BONZI (Pouvoir à Laurence PUJOL), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Barbara DESVALS-BARBEY), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Claude RAMON), Max AMIEL, Gérard POUJADE (Pouvoir à Patrice MANGIONE).

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC.

Le quorum : 31

Votants : 36

Conformément à la Loi, Monsieur le Président quitte la séance et ne participe pas aux votes des projets de délibérations portant approbation du Compte Administratif du Budget Général et des Comptes Administratifs des Budgets Annexes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces délibérations sont soumises au vote par Monsieur Robert GAUTHIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en charge des Finances.

Il réintègre le Conseil pour l'approbation du Compte de Gestion du Budget Général.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et N° 4 / 69 - 2004 et ne participe pas au vote de ces dernières.

Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 70 - 2004.

Monsieur Jean CAYRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et ne participe pas au vote de cette dernière. Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 69 - 2004.

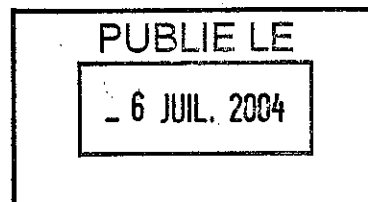
Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 4 / 76 - 2004 : ASSAINISSEMENT : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME 2004

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction générale
Services financiers

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,



Dans le cadre de la programmation de travaux d'assainissement pour 2004, les projets présentés lors du vote du budget sont les suivants :

- Commune d'ARTHÈS (dans le cadre du raccordement futur d'Arthès et St Juéry à la station d'épuration d'Albi) :

RD 70 – Réseau de transfert de 1000 ml + station provisoire : 232 000 € H.T.

- Commune de CASTELNAU DE LÉVIS - Station de lagunage de 1050 EH (1ère partie d'un projet de 1400 EH) : 550 000 € H.T.

Ces projets de travaux sont éligibles à l'obtention de subventions auprès du Conseil Général du Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer en faveur :

- du lancement des projets précités
- de la demande de subvention auprès du Conseil Général du Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, sur la base de cette dépense prévisionnelle de 782 000 € H.T.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1321-1 à L 1321-5.

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en date du 17 Février 2004 par laquelle le conseil communautaire a décidé de se doter de la compétence « réseau structurants et unités de traitement ».

VU l'Arrêté Préfectoral du 29 Avril 2004 portant extension des compétences de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à la compétence « réseaux structurants et unités de traitement, à compter du 1^{er} Mai 2004.

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

SE PRONONCE EN FAVEUR

↳ Du lancement des projets précités.

↳ De la demande de subvention auprès du Conseil Général du Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, sur la base de cette dépense prévisionnelle de 782 000 € H.T.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÉS

